

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Direction Générale des Enseignements
et de la Formation Supérieurs

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

المديرية العامة للتعليم والتكوين العالين

N° 89 / D.G.E.F.S/2020

Alger le 27 SEPT 2020

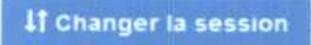
**A Messieurs les Présidents des Conférences Régionales
(En communication avec Mesdames et Messieurs
les Chefs d'Établissements)**

Objet : Note portant ouverture de la session d'évaluation des bilans mi-parcours des projets agréés en 2018.

P.J. : Échéancier relatif à la soumission des bilans mi-parcours des projets agréés en 2018.

J'ai l'honneur de vous informer du lancement de la session d'expertise des bilans mi-parcours des projets PRFU agréés en 2018.

A ce sujet, je vous demande de bien vouloir assurer une large diffusion de cette note auprès des établissements relevant de votre région afin que les porteurs de projets concernés soient informés.

- La soumission des bilans mi-parcours s'effectue selon la démarche suivante :
 - ✓ L'accès à la plate-forme via le site : www.prfu-mesrs.dz ;
 - ✓ Les porteurs de projets concernés accèdent à leurs comptes en utilisant les paramètres de connexion (adresse mail et mot de passe) utilisés lors de la soumission en 2018 ;
 - ✓ Le changement de la session s'effectue en cliquant sur l'icône  afin de sélectionner l'année 2018 et soumettre le bilan.
- La session mi-parcours se déroule selon l'échéancier joint.

Recevez, Messieurs les Présidents, mes cordiales salutations,

Le Directeur Général


المدير العام للتعليم والتكوين العالين، بالنيابة
إمضاء الأستاذ بوعلام سعيداني



Copie à : Mr. le Secrétaire Général à titre de compte rendu.

**Échéancier relatif à la soumission des bilans mi parcours
des projets agréés en 2018**



Du 29 Septembre au 13 Octobre 2020

- Soumission des bilans mi-parcours via la plateforme PRFU.

Du 14 au 18 Octobre 2020

- Validation des bilans mi-parcours par les établissements.

Du 19 au 21 Octobre 2020

- Validation des bilans mi-parcours par les CRUs.

Du 22 au 27 Octobre 2020

- Affectation des bilans aux conseillers scientifiques.

Du 28 Octobre au 11 Novembre 2020

- Expertise des bilans par les conseillers scientifiques.

Du 12 au 15 Novembre 2020

- Etablissement des états de reconduction des bilans mi-parcours.

Du 12 au 18 Novembre 2020

- Période des recours.

Du 19 au 28 Novembre 2020

- Expertise des recours.